

- **Peuh !**: interjection exprimant le mépris, le dédain ou l'indifférence
 - **Peu me chaut**: du verbe chaloir = peu m'importe. Expression déjà utilisée en 1997
 - **Saynète** (n. f.): petite pièce comique en une seule scène, avec peu de personnages. Déjà rencontré en 2000
 - **Centon** (n. m.): pièce littéraire ou musicale, faite de morceaux empruntés. À ne pas confondre avec son homonyme « santon »
 - **Feu**: adjectif qui varie quand il est placé entre l'article (ou l'adj.) et le nom et est invariable dans les autres cas. Pour plus de détails, voir la dictée de 1995
 - **Les meilleures gens que j'aie jamais connus**: ce nom veut au féminin tous les adjectifs placés avant lui, quand l'adjectif qui le précède immédiatement n'a pas une forme unique pour les deux genres et qu'il n'est pas suivi d'un complément. Mais les mots placés après lui et dont il commande l'accord se mettent au masculin. « Meilleures » se met donc au féminin et « connus » au masculin, bien qu'ils se rapportent tous deux au même nom
 - **Munificence**: grandeur dans la générosité, la libéralité (= largesse, prodigalité). S'écrit avec un « c » et non deux « s » comme « quintessence » ou « sc » comme « déliquescence »
 - **Fric-frac** (n. inv.): ne pas oublier le trait d'union
 - **Espèce**: est-il besoin de préciser qu'il s'agit d'un nom féminin ?
 - **Étique** (adj.): d'une extrême maigreur. À ne pas confondre avec son homonyme « éthique ». Déjà rencontré en 1993
 - **Vairon** (adj. m.): des yeux vairons sont de couleurs différentes. **Bistre** (adj. inv.): d'un brun noirâtre
 - **Flaccidité** (n. f.): état de ce qui est flasque. Se prononce [flaksidité]
 - **Mettre quelqu'un au ban de la société**: le déclarer indigne (mais il n'est pas forcément mis au « banc » des accusés)
 - **Mythifier**: affabuler. Attention à la place du « y » et du « i »
 - **Quoi que nous fassions** (locution concessive): quelque chose que nous fassions, « quoi que » s'écrit en 2 mots dans ce cas. C'est un classique des dictées
 - **Cet homme à fables**: on ne peut pas envisager d'écrire « affable », qui signifie aimable, bienveillant, poli ; dans ce contexte, ce serait un contresens
 - **Dès qu'il eut dilapidé**: « dès que » est suivi de l'indicatif
 - **Les mille et les cents**: mille (n. inv.), cent (variable dans cette expression familière et avec déterminant)
 - **Où-dire** (n. m. inv.): ne pas oublier le tréma sur le « ï » de oùï ni le trait d'union
 - **Après que mon père nous eut quittés**: « après que » n'a plus de secret pour vous depuis les dictées de 1992 et 1993. Une petite piqure de rappel n'étant pas inutile, je vous rappelle que « après que » se construit avec l'indicatif et non avec le subjonctif comme on l'entend trop souvent
 - **Sans aucunes funérailles**: aucun se met au pluriel lorsque le nom qu'il accompagne n'a pas de singulier (« sans aucuns frais »)
 - **Je crus**: passé simple du verbe « croître », alors que « je crus » est le passé simple du verbe « croire »
 - **Ma vie fut pire que je l'avais escompté**: le participe passé est invariable lorsqu'il a pour objet direct le pronom neutre « l' » équivalent à « cela »
 - **Qu'on me voie**: 3^e personne du singulier du subjonctif présent d'un verbe irrégulier en « oir », à ne pas confondre avec « voit » qui est la forme indicative
 - **Quintessence** (n. f.): s'écrit avec deux « s » et non « sc » comme « déliquescence » ou « c » comme « munificence »
 - **À ce que je fuie**: 1^{re} personne du singulier du subjonctif présent d'un verbe irrégulier en « ir » à ne pas confondre avec le présent de l'indicatif « je fuis »
-